



CENTRE DE DÉLIVRANCE DES LICENCES ET DES PERMIS DU DÉPARTEMENT DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET DES TRAVAILLEURS (DEPARTMENT OF CONSUMER AND WORKER PROTECTION, DCWP)

42 Broadway, Lobby
New York, NY 10004

Sur rendez-vous, uniquement aux horaires suivants :

Lundi-jeudi : de 8 h à 16 h.
Dernier rendez-vous : 15 h 30.

NYC SMALL BUSINESS SUPPORT CENTER

90-27 Sutphin Blvd, 4th Floor
Jamaica, NY 11435

Sur rendez-vous, uniquement aux horaires suivants :

Mardi, jeudi : de 8 h à 16 h.
Dernier rendez-vous : 15 h 30.

ALERTE COVID-19

Pour des motifs de santé et de sécurité, le Centre de délivrance des licences et des permis du DCWP et le Centre de soutien aux petites entreprises (Small Business Support Center) de la ville de New York ne peuvent pas vous accueillir sans rendez-vous, mais vous pouvez planifier un rendez-vous pour déposer votre demande de licence ou de permis en personne. Voir la section du **Processus de dépôt des demandes**.

Remarque : puisque le service en présentiel est limité, nous vous encourageons à utiliser notre service en ligne qui est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à l'adresse suivante : nyc.gov/BusinessToolbox.

Liste de contrôle d'une demande de licence : blanchisserie industrielle

Qui doit avoir une licence de blanchisserie industrielle ?

Une entreprise doit avoir une licence de blanchisserie industrielle si :

- elle offre des services de blanchisserie aux clients commerciaux, notamment les hôtels, les hôpitaux, les restaurants, les salles de sport et les blanchisseries de détail ; OU
- elle entretient ou elle exploite des installations de services de blanchisserie en lien avec un établissement commercial, notamment un hôtel, un restaurant ou une salle de sport.

Les « services de blanchisserie » signifient le lavage, le séchage, l'amidonage ou le repassage contre un paiement. Les « services de blanchisserie » n'incluent pas le nettoyage à sec.

Les établissements suivants n'ont PAS besoin d'avoir une licence de blanchisserie industrielle :

- les services de blanchisserie d'un hôpital ; ET
- les services de blanchisserie d'une résidence destinés à l'usage exclusif des propriétaires, des locataires ou des occupants de la résidence.

Cette description ne présente qu'une explication d'ordre général sur les personnes qui doivent avoir une licence de blanchisserie industrielle.

Voir la page suivante pour obtenir une petite liste des documents obligatoires pour déposer une demande de licence de blanchisserie industrielle.

Petite liste des documents obligatoires pour déposer une demande de licence de blanchisserie industrielle

Voir la section sur les documents obligatoires pour obtenir des descriptions détaillées. Assurez-vous de fournir tous les documents obligatoires ; autrement, votre demande sera incomplète. Le DCWP ne peut prendre en compte que les demandes complètes pour la délivrance des licences.

- Demande de licence de base
- Autocertification de blanchisserie industrielle (à remplir par le propriétaire)
- Numéro d'identification fiscale OU numéro de confirmation de la demande
- Copie de l'obligation garantie (ou obligation d'un tiers) dûment signée
- Assurance pour l'indemnisation des travailleurs
- Assurance de pension d'invalidité
- Assurance de responsabilité civile commerciale
- Avenant du coassuré
- Certification notariée par un courtier ou un agent
- Déclaration donnant l'autorité à agir (*le cas échéant*)
- Frais de licence

Déposer votre demande ne signifie pas que votre licence est automatiquement approuvée.

Processus de dépôt des demandes



Consultez le site www.nyc.gov/BusinessToolbox pour déposer votre demande en ligne à l'aide d'un ordinateur portable ou de bureau exclusivement.

OU



Planifiez un rendez-vous pour déposer votre dossier en personne au Centre de délivrance des licences et des permis du DCWP ou au Centre de soutien aux petites entreprises de la ville de New York (les adresses figurent à la page 1).

Par courriel : LicensingAppointments@dca.nyc.gov

Par téléphone* : appelez le (212) 436 0441 (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h).

*Ce numéro sert uniquement à planifier un rendez-vous pour un service en présentiel. Pour des questions d'ordre général, envoyez un courriel à l'adresse électronique suivante : onlineappsdocs@dca.nyc.gov.

Des *services d'interprétation gratuits* sont disponibles sur site. Pour demander un aménagement en lien avec un handicap, veuillez envoyer un courriel au Coordinateur de la loi en faveur des Américains en situation de handicap (Americans with Disabilities Act, ADA) du DCWP à humancapital@dca.nyc.gov ou consultez le site nyc.gov/dcwp et recherchez « accommodations » (aménagements).

Message important concernant le Certificat d'entreprise

Vous devez avoir le Certificat d'entreprise applicable en fonction de la structure juridique de votre entreprise. Bien que le DCWP n'ait pas besoin de l'envoi de votre Certificat d'entreprise pour le traitement de votre demande, le DCWP peut demander ce document dans le cadre de la section 20-104 du Code administratif de la ville de New York (New York City Administrative Code).

Les propriétaires uniques agissant sous un nom autre que le vôtre doivent avoir un Certificat d'entreprise/de nom d'emprunt.

Les partenariats doivent avoir un Certificat de partenariat et, le cas échéant, un Certificat de nom d'emprunt pour votre entreprise.

Les sociétés, les sociétés en commandite, les sociétés à responsabilité limitée ou les partenariats à responsabilité limitée doivent s'immatriculer et rester actifs auprès de la Division des sociétés (Division of Corporations) de l'État de New York. Vous pouvez vérifier votre statut à l'adresse suivante : www.dos.ny.gov/corps.

Documents obligatoires

Le DCWP refusera votre demande si vous n'envoyez pas les informations et les documents obligatoires :

- **Demande de licence de base** (ci-jointe).
- **Autocertification de blanchisserie industrielle** (ci-jointe).
Le propriétaire (par exemple, un propriétaire unique, un commandité, un directeur d'entreprise, un responsable, un membre ou un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la société) doit remplir l'autocertification. Rappel : si votre entreprise a pour activité des services de livraison de blanchisserie industrielle, vous devez remplir la section sur les informations de livraison et de véhicule de l'autocertification.
- **Numéro d'identification fiscale OU numéro de confirmation de la demande.**
Pour demander un Certificat d'autorité pour le prélèvement des taxes de vente, consultez le site suivant : www.businessexpress.ny.gov.
- **Copie de votre obligation garantie (ou obligation d'un tiers) dûment signée**
L'obligation doit :
 - nommer la ville de New York comme votre créancier ; ET
 - inclure le même nom d'entreprise, le nom d'emprunt (Doing-Business-As, DBA, le cas échéant), et l'adresse des locaux que ceux de votre demande de licence ; ET
 - couvrir la durée de la licence ;
 - comporter le montant ci-dessous, en fonction du nombre d'employés de votre entreprise.
 - De 0 à 25 employés : 500 \$
 - De 26 à 50 employés : 1 500 \$
 - De 51 à 75 employés : 2 500 \$
 - De 76 à 125 employés : 3 000 \$
 - De 126 employés ou plus : 5 000 \$

Une liste des sociétés de cautionnement est disponible sur le site nyc.gov/dcwp. Recherchez « bonding companies » (sociétés de cautionnement). La liste sur le site internet du DCWP n'est pas exhaustive et le DCWP ne promeut ni ne recommande aucune société de cautionnement en particulier.

- **Assurance pour l'indemnisation des travailleurs†.**

Veillez fournir une copie d'UN des documents suivants comme justificatif de l'assurance pour l'indemnisation des travailleurs :

- C-105.2 – Certificat d'assurance pour l'indemnisation des travailleurs OU
- U-26.3 – Certificat du fonds d'assurance étatique pour l'assurance pour l'indemnisation des travailleurs OU
- SI-12 – Certificat d'autoassurance pour l'indemnisation des travailleurs OU GSI-105.2 – Certificat de participation au groupe pour l'indemnisation des travailleurs de l'État de New York OU
- Un formulaire équivalent ou de remplacement utilisé par le Conseil de l'indemnisation des travailleurs (Workers' Compensation Board) de l'État de New York

Si vous n'êtes pas tenu(e) en vertu de la loi d'avoir une assurance pour l'indemnisation des travailleurs, vous devez remplir le formulaire CE-200 – Certificat d'attestation d'exonération.

- **Assurance de pension d'invalidité†.**

Veillez fournir une copie d'UN des documents suivants comme justificatif de l'assurance de pension d'invalidité :

- DB-120.1 – Certificat de couverture d'assurance conformément à la loi sur la pension d'invalidité de l'État de New York OU
- Un formulaire équivalent ou de remplacement utilisé par le Conseil de l'indemnisation des travailleurs de l'État de New York

Si vous n'êtes pas tenu(e) en vertu de la loi d'avoir une assurance de pension d'invalidité, vous devez remplir le formulaire CE-200 – Certificat d'attestation d'exonération.

- **Assurance de responsabilité civile commerciale†.**

Remarque :

- Votre Certificat d'assurance doit nommer la ville de New York comme titulaire du certificat.
- Votre Certificat d'assurance doit être signé par un courtier et indiquer le numéro de l'Association nationale des commissaires aux assurances (National Association of Insurance Commissioners, NAIC).
- Votre nom commercial et votre adresse doivent être exactement identiques sur tous les documents.
- La ville de New York doit être incluse comme « Additional Insured » (coassurée) dans la case de description.
- L'assurance doit avoir une notation de A.M. Best (www.ambest.com) supérieure à A- / « VII » de Standard & Poor's de A au minimum.
- La police doit offrir une couverture au moins aussi large que l'édition la plus récemment publiée du formulaire (ISO) de services d'assurance CG 0001, elle doit être fondée sur les « occurrences » et indiquer les montants minimums suivants :
 - 1 000 000 \$ par occurrence
 - 2 000 000 \$ au total

- **Avenant du coassuré†.**

Remarque :

- le DCWP accepte les avenants du coassuré suivants :
 - Formulaire ISO CG 20 26
 - Formulaire ISO CG 20 12
 - Un avenant qui offre une couverture au moins aussi large que l'édition la plus récente du formulaire ISO CG 20 26 ou CG 20 12
- Si vous fournissez un avenant du coassuré prérempli qui indique le nom du coassuré (par exemple, les formulaires ISO CG 20 26 ou CG 20 12), l'avenant doit inclure une des phrases suivantes :
 - « La ville de New York incluant ses fonctionnaires et ses employés. »
OU
 - « La ville de New York ainsi que ses fonctionnaires et ses employés. »
- Si vous fournissez un avenant du coassuré global ou un avenant du coassuré automatique, contrôlez que la couverture est au moins aussi importante que l'édition la plus récente des formulaires ISO CG 20 26 ou CG 20 12 avant d'envoyer le formulaire.

†Important : vous devez informer le DCWP sous 14 jours si votre police d'assurance est annulée, est résiliée ou expire, quel qu'en soit le motif. La notification doit être rédigée par écrit et déposée en personne OU envoyée par courriel au Centre de délivrance des licences et des permis du DCWP ou au Centre de soutien aux petites entreprises de la ville de New York (les adresses figurent à la page 1).

- **Certification notariée par un courtier ou un agent** (ci-jointe).
Votre courtier ou votre agent d'assurance doit remplir la certification.
- **Déclaration donnant l'autorité à agir** (ci-jointe).
Obligatoire si une personne autre que le demandeur de la licence prépare et envoie cette demande.

Remarque : le demandeur doit signer la demande de licence et tous les formulaires connexes.

- **Frais de licence.**
Voir la page suivante.

Licence de blanchisserie industrielle								
Durée de la licence : 2 ans								
Date d'expiration de la licence : 31 décembre, années impaires								
Si vous déposez votre demande entre ces dates :	Vos frais de licence s'élèvent à (en fonction du nombre d'employés) :							
	0-5 A	6-10 B	11-25 C	26-50 D	51-75 E	76-100 F	101-125 G	126+ H
Du 1 ^{er} janvier d'une année paire au 30 juin d'une année paire	340 \$	490 \$	740 \$	1 240 \$	1 740 \$	1 990 \$	2 240 \$	2 740 \$
Du 1 ^{er} juillet d'une année paire au 31 décembre d'une année paire	255 \$	368 \$	555 \$	930 \$	1 305 \$	1 493 \$	1 680 \$	2 055 \$
Du 1 ^{er} janvier d'une année impaire au 30 juin d'une année impaire	170 \$	245 \$	370 \$	620 \$	870 \$	995 \$	1 120 \$	1 370 \$
Du 1 ^{er} juillet d'une année impaire au 31 décembre d'une année impaire	85 \$ OU *425 \$	122 \$ OU *612 \$	185 \$ OU *925 \$	310 \$ OU *1 550 \$	435 \$ OU *2 175 \$	497 \$ OU *2 487 \$	560 \$ OU *2 800 \$	685 \$ OU *3 425 \$

*Si vous déposez une demande sous six mois avant la date d'expiration de la licence, vous pouvez payer les frais au prorata de la durée restante de la licence sans oublier l'intégralité des frais pour renouveler la licence de la prochaine période. Si vous payez ces deux frais, vous ne devrez pas renouveler la licence avant la fin de la prochaine période de licence.

Payez par :

- chèque ou mandat établi à l'ordre du DCWP (*en personne*) ;
- carte de crédit (Visa, MasterCard, American Express, Discover Card uniquement). Vous devrez payer les frais de ce service qui ne sont pas remboursables. (*En personne ou en ligne*)

Ressources supplémentaires pour les blanchisseries industrielles

- Pour vous renseigner sur les lois en vigueur et sur les règlements qui sont susceptibles de concerner votre activité, consultez le site **nyc.gov/BusinessToolbox**.
- Pour la **Liste de contrôle d'inspection** : pour les **services de blanchisserie**, consultez le site **nyc.gov/BusinessToolbox**.
- Pour les ressources utiles pour l'ouverture, le fonctionnement et la croissance de votre activité, consultez le site **nyc.gov/business**.